

Image not found or type unknown



Colocation et droits frais d'agence

Par **kabe**, le **23/08/2009** à **16:25**

Bonjour,

j'ai un contrat de colocation avec une amie mais j'aimerais que mon compagnon avec qui j'ai décidé de vivre soit ajouté à mon contrat hors mon agence de location me demande 150 euros de frais en à t'elle le droit? pour bénéficier des apl la caf me demande qu'il figure sur le contrat y à t'il un autre moyen ? je suis étudiante et j'ai pas beaucoup de moyens! merci de me répondre bonne journée